

ENQUETE PUBLIQUE

Objet : Aliénation d'une partie de l'impasse du Four à Travassac

Notice Explicative

Par courrier du 20 octobre 2023 joint au présent dossier, Mme B. Giraudeau a sollicité l'aliénation à son profit d'une partie de l'impasse du Four à Travassac afin de régulariser l'implantation de son portail.

Considérant que ce chemin a pour origine la rue Haute à Travassac et se termine au niveau des parcelles cadastrées section AX, n° 11 et 323 ;

Au vu de ce qui précède, par délibération n° 0017-11/2023 du 03 novembre 2023, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé le lancement d'une enquête publique.

Ladite enquête a été prescrite par l'arrêté n° 0001-12/2023 du 15 décembre 2023 joint au présent dossier, pour une durée de 15 jours, du 09 au 23 janvier 2024 inclus.

Mme Mary-Lyse Baudoux-Plas, retraitée de la Fonction Publique d'Etat, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Fait à Donzenac, le 21 décembre 2023

Le Maire,

Yves Laporte

